



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Bid Fax: 1-855-983-1808

Bid Email: soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 003 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Protection contre les incendies, systèmes et réparations de bâtiments – Lieu historique national de Lower Fort Garry	
N° de l'invitation : 5P468-22-0065/A	Date : 24 août 2022
N° de modification : 003	
N° de référence du client : 2171.4	
N° de référence de SEAG : PW-22-01003821	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 30 août 2022	Fuseau horaire : HAR
---	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Rebecca Chen	
N° de téléphone : 587-439-3529	N° de télécopieur : 1-855-983-1808
Courriel : rebecca.chen@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P468-22-0065/A

N° de la modification :
003

Autorité contractante :
Rebecca Chen

Ver. 02.08.21

N° de référence du client :

Titre :
Protection contre les incendies, systèmes et réparations de bâtiments – Lieu historique national de Lower Fort Garry

Modification 003

La présente modification vise à répondre aux questions.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q3 Avons-nous besoin d'un permis de construction pour ce projet? Le propriétaire doit-il demander et payer le permis de construction?

R3 L'entrepreneur est responsable de l'obtention et du paiement de tous les permis et des procédures associées (demande et frais).

Q4 Doit-on considérer que tous les greniers dans les trois bâtiments sont des espaces confinés?

R4 Les greniers ne sont pas considérés comme des espaces confinés, car ils disposent de sorties, et l'entrée peut se faire aussi bien par des trappes avec échelles que par des fenêtres.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.